



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Rouen, le 27 novembre 2018

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE NORMANDIE

L'Architecte des Bâtiments de France

à

DREAL de Normandie
UDRD

UNITÉ DÉPARTEMENTALE
DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
DE LA SEINE-MARITIME

Affaire suivie par : Patrice PUSATERI

Objet : Technicentre SNCF de Sotteville-lès-Rouen

Demande d'autorisation environnementale

Dossier ANAE : AEU_76_2018_28_sncf Mobilités Technicentre

Nos réf : PP/CB N° 2018 - 398

Vos réf. :

A la suite de la saisine du 22 novembre 2018 par l'application ANAE, au sujet de la demande d'autorisation environnementale relative au projet SNCF Mobilités Technicentre à Sotteville-lès-Rouen, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je considère le dossier comme régulier, et de qualité suffisante pour apprécier son impact par rapport aux abords de l'église Saint Vincent de Paul, monument historique inscrit par arrêté du 22 avril 2004.

En conséquence, j'émet un avis favorable au projet sans impact sur la protection de ce monument.

L'Architecte des Bâtiments de France


Patrice PUSATERI